



Pape Pie VI

Origine et principes de la révolution

Allocution au Consistoire, 17 juin 1793

***Édité dans* La Paix Intérieure des Nations – Les Enseignements pontificaux**

Desclée de Brouwer (Tournai), 1952

Texte repris du site "La Bibliothèque Royaliste" (<http://www.royaliste.org>)

Texte mis en ligne le 09 juin 2007, site fermé fin 2014

Extrait du Royaliste.org

<http://www.royaliste.org>

Origine et principes de la révolution

- Univers - Bibliothèque - Textes historiques -



Date de mise en ligne : samedi 9 juin 2007

Description :

Allocution de Pie VI au Consistoire, 17 juin 1793. In *La Paix Intérieure des Nations - Les Enseignements pontificaux* - Desclée, Tournai, 1952

Royaliste.org

Comment Notre voix n'est-elle point étouffée en ce moment par Nos larmes et par Nos sanglots ? N'est-ce pas Nos gémissements, plutôt que par Nos paroles, qu'il Nous convient d'exprimer cette douleur sans bornes que Nous sommes obligé d'épancher devant vous, en vous retraçant le spectacle de cruauté et de barbarie que l'on vit à Paris le 21 du mois de janvier dernier ? Le roi très chrétien Louis XVI a été condamné au dernier supplice par une conjuration impie, et ce jugement s'est exécuté.

Nous vous rappellerons en peu de mots les dispositions et les motifs de cette sentence. La Convention nationale n'avait ni droit ni autorité pour la prononcer. En effet, après avoir aboli la monarchie, le premier des gouvernements (a), elle avait transporté toute la puissance publique au peuple, qui ne se conduit ni par raison, ni par conseil, ne se forme sur aucun point des idées justes, apprécie peu de choses selon la vérité, et en évalue un grand nombre d'après l'opinion ; qui est toujours inconstant, facile à être trompé, entraîné à tous les excès, ingrat, arrogant, cruel ; qui se réjouit dans le carnage et dans l'effusion du sang humain, et se plaît à contempler les angoisses qui précèdent le dernier soupir, comme les anciens allaient voir les gladiateurs expirer dans leurs amphithéâtres. La portion la plus féroce de ce peuple, peu satisfaite d'avoir dégradé la majesté de son roi, et déterminée à lui arracher la vie, voulut qu'il fût jugé par ses propres accusateurs, qui s'étaient déclarés hautement ses plus implacables ennemis.

(Louis XVI est-il mort martyr ?)

Depuis longtemps déjà les calvinistes avaient commencé à conjurer en France la ruine de la religion catholique. Mais, pour y parvenir, il fallait préparer les esprits et abreuver les peuples de ces principes impies que les novateurs n'ont ensuite cessé de répandre dans des livres qui ne respiraient que perfidie et sédition. C'est dans cette vue qu'ils se liguerent avec des philosophes pervers. L'Assemblée générale du clergé de France de 1745 avait découvert et dénoncé les abominables complots de tous ces artisans d'impiété. Et Nous-même, dès le commencement de Notre pontificat, prévoyant les exécrables manoeuvres d'un parti si perfide, nous annonçâmes le péril imminent qui menaçait l'Europe, dans Notre Lettre encyclique, adressée à tous les évêques de l'Église catholique, auxquels Nous parlions en ces termes : « Arrachez le mal du milieu de vous, c'est-à-dire éloignez de la vue de vos troupeaux, avec une grande force et une continuelle vigilance, tous ces livres empestés ». Si l'on eût écouté Nos représentations et Nos avis, Nous n'aurions pas à gémir maintenant des progrès de cette vaste conspiration tramée contre les rois et contre les empires. Ces hommes dépravés, remarquant bientôt qu'ils avançaient rapidement dans leurs projets, reconnurent que le moment d'accomplir leurs desseins était enfin arrivé ; ils commencèrent à professer hautement, dans un livre imprimé en 1787, cette maxime d'Hugues Rosaire ou bien de l'auteur qui a pris ce nom, que c'était une action louable d'assassiner un souverain qui refusait d'embrasser la Réforme ou de se charger de défendre les intérêts des protestants en faveur de leur religion. Cette doctrine ayant été publiée peu de temps avant que Louis fût tombé dans le déplorable état auquel il a été réduit, tout le monde a pu voir clairement alors quelle était la source première de ses malheurs. Il doit donc passer pour constant qu'ils sont tous venus des mauvais livres qui paraissaient en France, et qu'il faut les regarder comme les fruits naturels de cet arbre empoisonné.

Aussi a-t-on publié, dans la vue imprimée de l'impie Voltaire, que le genre humain lui devait d'éternelles actions de grâces, comme au premier auteur de la Révolution française. C'est lui, dit-on, qui, en excitant le peuple à sentir et à employer ses forces, a fait tomber la première barrière du despotisme, le pouvoir religieux et sacerdotal. Si l'on n'eût pas brisé ce joug, on n'aurait jamais brisé, ajoute-t-on, celui des tyrans. L'un et l'autre étaient si étroitement unis, que le premier une fois secoué, le second devait l'être bientôt après. En célébrant comme le triomphe de Voltaire la chute de l'autel et du trône, on exalte la renommée et la gloire de tous les écrivains impies, qui apparaissent comme autant de généraux d'une armée victorieuse. Après avoir ainsi entraîné, par toutes sortes d'artifices, une très grande portion du peuple dans leur parti, pour mieux l'attirer encore par leurs oeuvres et par leurs promesses, ou plutôt pour en faire

leurs jouets dans toutes les provinces de la France, les factieux se sont servis du mot spécieux de Liberté ; ils en ont arboré les trophées et ils ont invité la multitude à se réunir sous ses drapeaux qu'ils ont déployés de tous côtés. C'est bien là véritablement cette liberté philosophique qui tend corrompre les esprits, dépraver les moeurs, renverse toutes les lois et toutes les institutions reçues. De là vient que l'Assemblée du clergé de France témoigne tant d'horreur pour une pareille liberté, quand elle commençait à se glisser dans l'esprit du peuple par les maximes les plus fallacieuses. Ce fut encore par le même motif que Nous crûmes devoir la dénoncer Nous-même et la caractériser en ces termes dans Notre susdite Lettre encyclique : « Ces philosophes effrénés entreprennent de briser tous les liens qui unissent les hommes entre eux, qui les attachent au souverain et les contiennent dans le devoir. Ils disent et répètent à satiété que l'homme naît libre et qu'il n'est soumis à l'autorité de personne. En conséquence, ils représentent la société comme un amas d'idiots dont la stupidité se prosterne devant les prêtres qui les trompent, et devant les rois qui les oppriment ; de sorte que l'accord entre le sacerdoce et l'empire n'est autre chose qu'une barbare conjuration contre la liberté naturelle de l'homme ».

Ces avocats tant vantés du genre humain ont ajouté au mot faux et trompeur de liberté un autre mot qui ne l'est pas moins, celui d'égalité ; comme si, entre des hommes réunis en société et pourvus de facultés intellectuelles si différentes, ayant des goûts si opposés et une activité si dérégulée, si dépendante de leur convoitise individuelle, il ne devait y avoir personne qui réunît la force et l'autorité nécessaire pour contraindre, réprimer, ramener au devoir ceux qui s'en écartent, afin que la société, bouleversée par tant de passions diverses et désordonnées, ne soit pas précipitée dans l'anarchie et ne tombe pas entièrement en dissolution. C'est ainsi que l'harmonie se compose de l'accord parfait de plusieurs sons ; si elle ne se soutient point par cette fidèle correspondance des voix et des instruments, elle dégénère en bruits discordants et n'est plus qu'une barbare dissonance. Après s'être établis, selon les expressions de St Hilaire de Poitiers, réformateurs des pouvoirs publics et arbitres de la religion, tandis que le principal objet de la religion est, au contraire, de propager partout un esprit de soumission et d'obéissance, ces novateurs ont entrepris de donner une constitution à l'Église elle-même par de nouveaux décrets inouïs jusqu'à nos jours.

C'est de ce laboratoire qu'est sortie cette constitution sacrilège que nous avons réfutée dans notre réponse, du 10 mars 1791, à l'exposition de principe qui nous avait été soumise par trente évêques. C'est ici le lieu d'appliquer ces paroles de St Cyprien : « D'où vient que les chrétiens sont jugés par les hérétiques, les hommes sains par les malades, ceux qui sont intacts par ceux qui ont reçu des blessures, ceux qui sont debout par ceux qui sont tombés, les juges par des coupables, les prêtres par des sacrilèges ? Que reste-t-il donc à faire de plus que de soumettre l'Église au Capitole ? » Tous les Français qui se montraient encore fidèles dans les différents ordres de l'État, et qui refusaient avec fermeté de se lier par un serment à cette nouvelle Constitution, étaient aussitôt accablés de revers et voués à la mort. On s'est hâté de les massacrer sans distinction. On a fait subir les plus barbares traitements à un grand nombre d'ecclésiastiques. On a égorgé des évêques, alors que si on veut savoir avec quelle piété, avec quel respect on doit les vénérer, on peut l'apprendre par l'exemple de Jésus-Christ lui-même qui, selon la remarque de St Cyprien, « honora constamment, jusqu'au jour de sa mort, les pontifes et les prêtres quoiqu'ils n'eussent pas conservé la crainte de Dieu et qu'ils n'eussent pas reconnu le Messie ». On a immolé un grand nombre de Français de toute condition. Ceux qu'on persécutait avec moins de rigueur étaient arrachés de leurs foyers et relégués dans des pays étrangers, sans distinction d'âge, de sexe, ni de rang. On avait décrété que chacun serait libre d'exercer la religion qu'il choisirait, comme si toutes les religions conduisaient également au salut éternel ; et cependant la seule religion catholique était proscrite. Seule elle voyait couler le sang de ses disciples dans les places publiques, sur les grands chemins et dans leurs propres maisons. On eût dit qu'elle était devenue en eux un crime capital. Ils ne pouvaient trouver aucune sûreté dans les Etats voisins où ils étaient allés chercher un asile, et on les y vexait cruellement quand on parvenait à s'en emparer par des invasions, ou à les ramener en France à force de ruses et de perfidies. Tel a toujours été, dès les premiers siècles de l'Eglise, l'esprit des hérétiques, spécialement développé de notre temps par les manoeuvres tyranniques des calvinistes, qui ont cherché persévéramment à multiplier leurs prosélytes par toutes sortes de menaces et de violences.

D'après cette suite non interrompue d'impiétés qui ont pris leur origine en France, quel homme douterait encore qu'il faille imputer à la haine de la religion les premières trames de ces complots qui troublent et ébranlent aujourd'hui

l'Europe entière ? Personne ne peut nier que la même cause n'ait amené la mort funeste de Louis XVI.

(Réfutation des principales accusations contre Louis XVI)

Ah ! France ! ah ! France ! toi que nos prédécesseurs appelaient le miroir de la chrétienté et de l'inébranlable appui de la foi ; toi qui, par ton zèle pour la croyance chrétienne et par ta piété filiale envers le siège apostolique, ne marches pas à la suite des autres nations, mais les précèdes toutes, combien tu Nous es contraire aujourd'hui ! De quel esprit d'hostilité tu parais animée contre la véritable religion ! Combien la fureur que tu lui témoignes surpasse déjà les excès de tous ceux qui se sont montrés jusqu'à présent ses plus implacables persécuteurs ! Et cependant tu ne peux pas l'ignorer, quand même tu le voudrais, la religion est la gardienne la plus sûre et le plus solide fondement des empires, puisqu'elle réprime également et les abus d'autorité dans les princes qui gouvernent, et les écarts de la licence dans les sujets qui obéissent. Et ! c'est pour cela que les factieux adversaires des prérogatives royales cherchent à les anéantir, en s'efforçant de renverser d'abord la foi catholique.

Ah ! encore une fois, France ! tu demandais toi-même auparavant un roi catholique. Tu disais que les lois fondamentales du royaume ne permettaient point de reconnaître un roi qui ne fût pas catholique. Et maintenant que tu l'avais, ce roi catholique, c'est précisément parce qu'il était catholique que tu viens de l'assassiner !